



## ECOLE PRIMAIRE BRACKE DESROUSSEAUX

M. THELLIEZ directeur  
Rue des Aubépines  
62110 Hénin Beaumont

Téléphone : 03/21/20/61/46  
Messagerie : ce.0622971t@ac-lille.fr  
<http://www5.ac-lille.fr/~brackehenin/>



Hénin-Beaumont le 04/07/2011

Monsieur, madame,

### **1. Equipe pédagogique.**

#### **Maternelle.**

TPS/PS : Mme Pesin. Melle Dubois, le lundi.

PS/MS : Melle Waterlot.

GS : M Thelliez. Melle Dubois le mardi.

#### **Elémentaire.**

CP/CE1 : M Bouquillon.

CE1/CE2 : Melle Pruvost.

CE2/CM1 : Mme Bras.

CM1/CM2 : Mlle Fouquart.

### **2. Effectif de l'école : 177 élèves**

### **3. Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2011-2012.**

En début de chaque année scolaire, les parents d'élèves doivent élire leurs représentants au conseil d'école. Par leur présence aux réunions du conseil, ces représentants sont associés à l'organisation de la vie de l'école. Leur élection revêt donc une signification importante. Pour m'aviser de votre candidature, je vous demande d'assister à la réunion préalable à l'élection qui aura lieu le mardi 6 septembre à 16 heures 30 dans le bureau du directeur.

### **4. Agrément piscine.**

Le stage des intervenants extérieurs en natation aura lieu **le 9 septembre** à la piscine d'Hénin. Les parents intéressés pour pouvoir accompagner les élèves doivent contacter le directeur.

### **5. Le site de l'école.**

<http://www5.ac-lille.fr/~brackehenin/>

L'agenda, des informations, des photos, des reportages... Plus vous le visiterez, plus il se développera !

### **6. Quelques rappels.**

Horaires de l'école : 9h-12h.14h-17h.

Les portes s'ouvrent dix minutes avant les heures d'entrée.

Veillez aux heures d'entrée (les retards perturbent le travail de l'enfant et de la classe; le portail est fermé dès l'entrée en classe).

En cas de retard exceptionnel, sonnez à la porte du côté maternel.

Absence des élèves: En cas d'absence de votre enfant, merci, pour des raisons de sécurité et de responsabilité des uns et des autres, de bien vouloir impérativement prévenir le matin même avant 9 h (téléphone, mot confié à un élève de cours moyen).

Si cela n'est pas fait, l'école sera contrainte de vous joindre pour renseignement sur l'absence.

**Une justification écrite** est obligatoire pour toute absence !

**Les élèves de l'école élémentaire n'ayant ni frère, ni soeur, à la maternelle doivent entrer et sortir du côté élémentaire !**

Cordialement,  
le directeur de l'école.  
M Thelliez